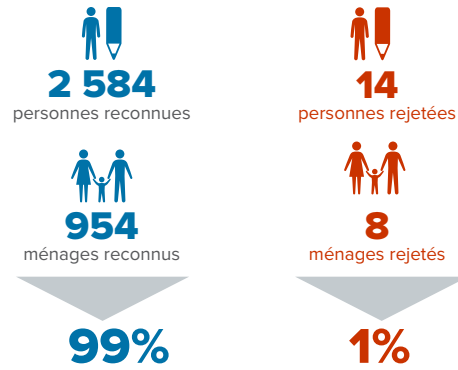


## Cadre juridique

La RDC est partie à la convention de 1951 et au protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, à la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ainsi qu'à la Convention des Nations Unies de 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. En plus de consécration du droit d'asile dans la Constitution de 2006, la loi n° 021/2002 du 16 octobre 2002 portant statut des réfugiés en RDC a créé deux organes d'éligibilité: la Commission Nationale pour les réfugiés (CNR) et la Commission de Recours. Le requérant a aussi la possibilité de faire appel devant les juridictions. Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité signe les arrêtés de reconnaissance de statut de réfugié, cessation ou perte de la qualité de réfugié. Tous les demandeurs d'asile reçoivent la brochure "10 questions et réponses - Mieux comprendre le processus d'asile en RDC".

## Chiffres clés



## Demandeurs d'asile reconnus et rejetés par province



## Réalisations en 2024

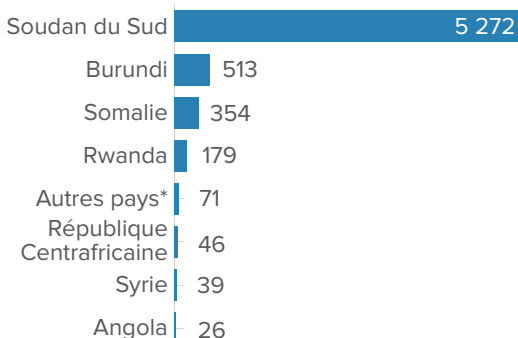
- 954** dossiers de **2 584** personnes reconnues (en vertu de la Convention de l'OUA)
- 951** dossiers de **2 578** personnes reconnues sur la base individuelle (en vertu de la Convention de Genève)
- 8** dossiers de 14 personnes rejetées
- 1** dossier d'une personne en attente d'informations complémentaires
- 3** Sessions de la Commission Nationale d'Eligibilité au 31 mai 2024

## Réalisation depuis 2021

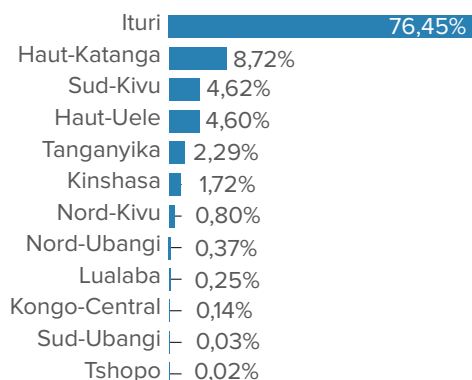
- 58 914** personnes reconnues réfugiés

Du 01 janvier au 31 mai 2024, il y a eu 3 sessions de la Commission d'éligibilité concernant 962 dossiers de 2.600 personnes. La grande majorité de ces personnes (99,4%) ont été reconnues réfugié sur la base de l'article 1.2 de la convention de l'OUA de 1969 par la procédure de détermination de statut sur liste.

## Pays d'origine des demandeurs d'asile



## Demandeurs d'asile par province



## Nombre de statuts en attente

**1**  
statut en attente  
**0,1%**

\*Les autres pays incluent: la République du Congo (19), le Cameroun (11), le Soudan (8), le Tchad (7), la Palestine (4), la Côte d'Ivoire (3), etc.